

Le TachiFox offre plus

Le programme TachiFox est désormais disponible dans la nouvelle version 1.01. Diverses adaptations et autres améliorations rendent son utilisation encore plus conviviale. Les expériences réalisées au cours de la première année ainsi que les remarques des utilisateurs ont permis de développer ce programme.

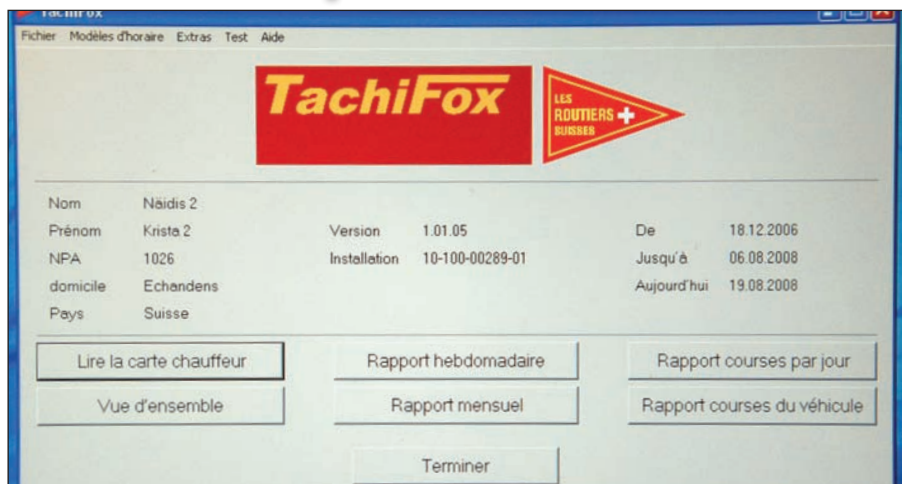
TachiFox est un programme utilisé pour lire les données figurant sur la carte de conducteur. Il peut être installé sur n'importe quel PC équipé de Windows 95/98/2000/NT, Windows XP ou Windows Vista. Les données de la carte de conducteur sont enregistrées directement sur le PC grâce au lecteur qui est fourni avec ce programme. Les données peuvent ainsi être conservées plusieurs années. En cas de discussion avec l'employeur, le programme TachiFox fournit des éléments clairs et indiscutables. En cas d'infraction ou de problème avec les autorités, le chauffeur dispose ainsi de données fiables sans devoir les demander à son patron. Comme les données sont enregistrées sur son PC, la discrétion est garantie. Étant donné que la carte de conducteur renferme souvent des informations très sensibles, il est conseillé de savoir à qui on donne l'accès nécessaire pour les consulter. Mis à part le chauffeur, seuls l'employeur et les autorités compétentes peuvent lire ces données. Il n'est pas conseillé de transmettre ces données via Internet de manière incontrôlée ou de lire sa carte auprès de n'importe quelle station de lecture inconnue, car bien souvent, la carte contient les informations relatives à plusieurs mois de travail. Les fonctions de base telles que lecture, affichage, décompte d'heures et comparaison avec les dispositions de l'OTR sont désormais complétées par de nouvelles fonctions.

Nouveauté: véhicules

Désormais, ce programme est en mesure d'indiquer les véhicules qui ont été conduits et les distances parcourues. Cette fonction est intéressante pour un chauffeur qui roule sur plusieurs véhicules ou auprès de plusieurs employeurs. Elle peut aussi permettre de déterminer qui a commis un dommage ou une infraction. Le chauffeur sait ainsi quand il était au volant de quel véhicule et il peut le prouver noir sur blanc.

OTR suisse et législation européenne

Le relevé des données peut être basé sur l'OTR ou sur la législation européenne. TachiFox contrôle les principales disposi-



Écran principal: les boutons donnent accès aux diverses fonctions du programme.



Installation 10-100-00289-01
 Nom Steiner Hans-Peter
 1026 Echandens
 Date 11.09.2007 - 19.08.2008
 Date 19.08.2008 09:30:40

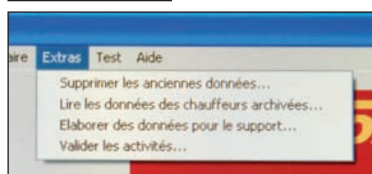
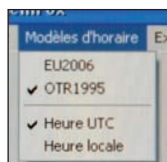
Un projet des Routiers Suisses, www.routiers.ch, réalisé par la société conzept team SA, www.conzeptteam.ch

Courses (Heure UTC)

Date	De	A	Durée	Distance	Véhicule
09.10.2007	07:16	- 10:45	03:29	135	(CH) AG17771
14.08.2008	13:01	- 13:36	00:35	*	(CH) NE113291
02.10.2007	07:29	- 11:51	04:22	118	(CH) ZH 651099
06.11.2007	09:15	- 12:39	03:24	108	(CH) ZH445758
06.05.2008	07:15	- 10:19	03:04	146	(CH) ZH734758
18.08.2008	10:52	- 13:29	02:37	*	(D) M-AN 1335
11.09.2007	10:29	- 11:16	00:47	*	(D) M-AN 7029
11.09.2007	09:08	- 10:22	01:14	*	(D) M-AN 7097
11.09.2007	11:26	- 12:13	00:47	*	(D) M-AN 7106
11.09.2007	07:40	- 08:24	00:44	*	(D) M-AN 7113
18.08.2008	13:42	- 15:59	02:17	*	(D) M-AN1354
15.02.2008	10:22	- 12:05	01:43	*	(D) TÛ-RT 21
10.10.2007	06:58	- 11:13	04:15	209	(NL) BS-FJ-09
30.04.2008	07:19	- 10:58	03:39	147	(S) FGZ187
			34:43	916	Total cumulé

* Changement de véhicule durant la journée. Le distance individuelle ne peut pas être définie. Conséquence sur le véhicule et le total cumulé.

Courses: désormais, le numéro de plaque du camion figure à côté des kilomètres parcourus.



Nouveau: la 1^{ère} petite image montre le menu qui permet de changer la législation relative aux heures de conduite (OTR ou EU). Au milieu et en bas: voici comment corriger simplement les erreurs d'entrée (particulièrement avec le tachygraphe Stoneridge qui peut rester sur «Travail» lorsque la carte est enlevée).

The screenshot shows a dialog box titled 'TachiFox - Valider les activités...'. It contains a table with columns: Date, Heure UTC, Durée, Carte introduite, Activité sur la carte, and Activité validée.

Date	Heure UTC	Durée	Carte introduite	Activité sur la carte	Activité validée
05.08.2008	12:43	00:15	Oui	Travail	Travail
05.08.2008	13:42	01:22	Oui	Travail	Travail
06.08.2008	07:30	02:00	Oui	Travail	Travail
06.08.2008	09:44	14:16	Non	Travail	Repos

Heures hebdomadaires

Activité	Total	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		04.08.2008	05.08.2008	06.08.2008	07.08.2008	08.08.2008	09.08.2008	10.08.2008
Conduite	31 02	07 50	00:54	04:39	10:14	07:25	00:00	00 00
Travail	08 02	01:45	02:49	01:05	01 06	01:17	00:00	00 00
Disponibilité	00 01	00 00	00:00	00:00	00 00	00:01	00:00	00 00
Repos	128 55	14 25	20:17	18:16	12:40	15:17	24:00	24 00

Ordonnance sur la durée du travail et du repos OTR1995 (Etat 09.05.2006)

Examens mis en oeuvre	Resultat	le	détail
OTR1995 Art 5.1 Durée conduite sup. à 10 h./jour	Dépassement	07.08 2008	10:14
OTR1995 Art 5.1 Durée conduite 2 fois sup. 9 h./jour	En ordre		
OTR1995 Art 6.1 Durée travail sup. à 46 h./semaine	En ordre		
OTR1995 Art 8.1,8.2 Pauses de conduite 45 min ou 3x15 min	En ordre		
OTR1995 Art 8.4 Pauses de travail	En ordre		
OTR1995 Art 9.1 Durée du repos inf. à 9 h./jour	En ordre		
OTR1995 Art 9.1 Durée du repos 3 fois inf. à 11 h./jour	En ordre		

Heures hebdomadaires

Activité	Total	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		04.08.2008	05.08.2008	06.08.2008	07.08.2008	08.08.2008	09.08.2008	10.08.2008
Conduite	31 02	07:50	00:54	04 39	10:14	07:25	00 00	00:00
Travail	08 02	01:45	02:49	01 05	01:06	01:17	00 00	00:00
Disponibilité	00 01	00:00	00:00	00 00	00:00	00:01	00 00	00:00
Repos	128 55	14:25	20:17	18:16	12:40	15:17	24 00	24:00

Ordonnance sur la durée du travail et du repos EU2006

Examens mis en oeuvre	Resultat	le	détail
EU2006 561/2006 Art 6.2 Conduite hebdomadaire sup. à 56h	En ordre		
EU2006 15/2002 Art 4a Durée travail hebdo sup. à 60h	En ordre		
EU2006 561/2006 Art 6.1 Conduite quotidienne de + de 10h	Dépassement	07 08.2008	10:14
EU2006 561/2006 Art 6.1 Conduite quotidienne 2 x sup. à 9h	En ordre		
EU2006 561/2006 Art 8.1,8.2 Pause cond 45min ou 1x15min+1x30min	En ordre		
EU2006 15/2002 Art 5.1 Pauses travail inf. à 30min / 6h	En ordre		
EU2006 15/2002 Art 5.1 Pauses travail inf. à 45min / 9h	En ordre		
EU2006 561/2006 Art 8.2 Repos quotidien inférieur à 9 h	En ordre		
EU2006 561/2006 Art 8.2 Repos quotidien 3 fois inférieur à 11h	En ordre		

Rapport hebdomadaire: selon l'OTR (en haut) et selon la réglementation Européenne (en bas). Le chauffeur peut ainsi vérifier à la maison s'il respecte ces lois.

tions de l'OTR suisse et celles des ordonnances européennes 561/2006 et 15/2002. De cette manière, le chauffeur qui vérifie ses données à la maison peut se rendre compte dans quelle mesure son activité correspond à la loi en vigueur. Une telle vérification peut déboucher sur des possibilités d'optimisation ou sur une sérieuse discussion avec son patron. TachiFox fournit des relevés sur lesquels figurent les données nécessaires. Le programme permet de contrôler la durée de conduite quotidienne et hebdomadaire, les heures de repos quotidiennes ainsi que les pauses (conduite et travail global). Ces relevés peuvent prendre en considération les dispositions suisses ou européennes.

Correction des «fausses manœuvres»

Après avoir effectué un certain nombre de «fausses manœuvres», en particulier avec le tachygraphe Stoneridge, ou avoir

sorti des relevés erronés, la nouvelle version du programme TachiFox permet de corriger ses propres erreurs. Ces corrections se limitent aux données figurant sur le PC. TachiFox n'est pas en mesure de corriger les données originales enregistrées sur la carte et toutes les modifications sont très compréhensibles. Il va de soi qu'avec des données adaptées et corrigées, les relevés et les décomptes d'heures sont plus explicites.

Disponibilité

Le programme TachiFox peut être commandé auprès des Routiers Suisses. Un update gratuit est disponible sur Internet pour les anciennes installations (www.routiers.ch). Avec le lecteur de cartes et les informations complémentaires relatives au tachygraphe numérique, la version TachiFox 1.01 coûte Fr. 139.- (Fr. 119.- pour les membres). (Irs)